



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique industrielle

Question écrite n° 112612

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la sécurité économique, notamment au niveau des pôles de compétitivité. Il rappelle que l'intelligence économique faisait partie des postes budgétaires dédiés aux pôles de compétitivité, soit 2 millions d'euros. Il n'est pas utile de faire état de tous les faits, de tous les dysfonctionnements mis en lumière tant par les services publics compétents dans ces domaines que par les spécialistes privés. En conséquence, il lui demande de lui indiquer si un guide des bonnes pratiques va être diffusé prochainement et si, d'autre part, les pouvoirs publics vont inviter les pôles de compétitivité à tous se doter d'un correspondant en sécurité économique ; cette sécurité économique qui, au final, représente de très nombreux emplois, compte tenu des concurrences déloyales qu'elle engendre en cas de méconnaissance des règles de base.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112612

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12863